

ENTRE

Et

d'autre part.

Il est convenu ce qui suit:

- La structure accueillera le bénévole pour une durée de 35H conformément au planning prévisionnel ci-joint
- Dates
- Horaires
- Adresse du lieu de l'engagement
-
- La structure d'accueil s'engage à couvrir par une **assurance adéquate**, les risques causés ou subis par le bénévole dans le cadre de sa mission.
- La structure d'accueil s'engage à **informer la municipalité** à la fin des 35H de bénévolat ou en cas de **non-réalisation de l'engagement bénévole**.
- Un Bénévole ne peut commencer ses heures de bénévolat tant que la convention n'a pas été signée par tous les partenaires.

Article 2 - Engagement du bénévole

- Le bénévole devra effectuer 35H d'engagement citoyen en **respectant le fonctionnement et le règlement intérieur de la structure d'accueil**.
- Il respectera **les obligations de réserve** tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure d'accueil
- Il s'engage à s'impliquer dans les missions décrites à l'article 1 et à **ne pas intervenir dans un autre champ d'activités**.
- Il respectera **les horaires convenus**. En cas d'absence, il s'engage à prévenir le responsable de la structure d'accueil.
- Il sera **couvert par sa propre police d'assurance responsabilité civile**.
- En cas de non réalisation de l'engagement bénévole ou d'abandon du parcours visant l'obtention du permis de conduire, **le bénévole bénéficiaire** de l'aide financière au permis de conduire, **s'engage à rembourser au CCAS** les sommes versées à l'auto-école Debavelaere.
- La Convention est à présenter à l'auto-école lors de l'inscription dans celle-ci.

Article 3 - Dispositions générales

- Les signataires s'engagent au respect de la présente convention, dès la validation par la Municipalité.
- La structure d'accueil et le bénévole pourront à tout moment décider de la fin de leur collaboration en respectant un délai de prévenance de 48H dans ce cas, ils s'engagent à informer sans délai la municipalité.

Fait en trois exemplaires

àle.....

Nom Prénom

Signature et cachet obligatoires

le représentant légal de la structure

Nom Prénom du tuteur légal (si jeune de - 18ans)

.....

Signature

Le bénévole

Nom Prénom

Signature commission jeunesse

Le Maire ou son représentant



SUIVI D'ENGAGEMENT



un engagement bénévole
POUR
Une aide au
permis de conduire(B)

A compléter par la structure d'accueil:

Organisation de la période d'accueil établie par M

de la structure d'accueil :

adresse :

tel :

Nom et prénom du bénévole accueilli, bénéficiaire de l'aide financière au permis de conduire.

La période d'accueil est prévue du au

Lundi de à et de à

Mardi de à et de à

Mercredi de à et de à

Jeudi de à et de à

Vendredi de à et de à

Samedi de à et de à

Dimanche de à et de à